



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13417>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **26-13417**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Dax

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de services : son, lumières et backline

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations techniques de sonorisation, lumière et backline pour les différentes activités culturelles, festives ou protocolaires organisées par la Ville de Dax.

Identifiant de la procédure : bf45497b-71ea-40ac-9ef7-3b5320033b36

Identifiant interne : 26DX030

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est passé pour un montant maximum par an en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bon de commande. Il sera attribué à un maximum de 4 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Il n'est pas prévu de décomposition en lots. En effet, son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres. Aucune variante n'est autorisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué

dans le CCP. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr> (référence : 26DX030). La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://demat-ampa.fr> Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://demat-ampa.fr> L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. Les marchés subséquents seront des marchés ordinaires. Les critères retenus pour l'attribution des marchés subséquents sont pondérés de la manière suivante : 1-Prix des prestations (60%) 2-Valeur technique (40%) La valeur technique sera appréciée à partir de : - l'adéquation des moyens techniques et matériels à la programmation et lieu, - la qualité et la performance des moyens techniques proposés, - du détail et de la qualification des moyens humains prévus spécifiquement pour l'opération Le prix sera jugé au regard du montant TTC de la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF). L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 36 mois. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution du marché peut être menée en application des articles L. 2194-1 1° et R. 2194-1 du Code de la commande publique. Toute modification des conditions d'exécution acceptée à l'issue de cette procédure de réexamen fait l'objet d'un avenant au présent marché.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79952100 Services d'organisation d'événements culturels

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : DAX

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de Dax (40100)

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 320,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de services : son, lumières et backline

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations techniques de sonorisation, lumière et backline pour les différentes activités culturelles, festives ou protocolaires organisées par la Ville de Dax.

Identifiant interne : 26DX030

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79952100 Services d'organisation d'événements culturels

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de Dax

Ville : Dax

Code postal : 40100

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 320,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1-Prix des prestations analysé au regard du montant TTC du détail quantitatif estimatif (DQE) (40%) 2-Valeur technique (60%) analysé au regard du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : 2.1- les moyens humains mis à disposition pour l'exécution du présent accord-cadre (avec présentation des qualifications du personnel mis à disposition) (25%) 2.2 - les moyens matériels et techniques mis à disposition pour l'exécution du présent accord-cadre avec notamment

le parc matériel sonorisation (enceintes, amplificateurs, consoles, régies) et le parc lumière (projecteurs, effets des machines) (35%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Dax

Numéro d'enregistrement : 21400088700015

Adresse postale : Rue Saint Pierre CS 9007

Ville : DAX

Code postal : 40107

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Point de contact : Service de la commande publique

Adresse électronique : commande.publique@grand-dax.fr

Téléphone : +33 547558080

Adresse internet : www.dax.fr

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 176 400 026 00017

Adresse postale : 50 Cours Lyautey

Ville : PAU CEDEX

Code postal : 64010

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33 559849440

Adresse internet : <https://pau.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b9b1a022-a533-477f-a8e7-24a96c7556a1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/02/2026 à 15:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2026